

- BALMAVENIR -

Agir ensemble pour notre ville



Ce qu'il faut retenir du
CONSEIL MUNICIPAL du 15 SEPTEMBRE 2016



Sept. 2016

Groupe de l'opposition municipale

La majorité municipale en difficulté ?

Voilà déjà deux conseils municipaux que **les mêmes cinq élus de la majorité sont absents** et ne donnent pas de procuration.

Lors du dernier conseil municipal de juin, un vote a eu lieu pour **retirer à deux adjoints et une conseillère déléguée leurs délégations**.

Au cours du conseil municipal du 15/9/16, un jeu de chaises musicales a eu lieu pour **retirer la présidence** de la commission d'appels d'offre à un des adjoints rétrogradés précédemment.



→ Désaccord avec le Maire : punitions immédiates

Point 2 : signature d'une convention avec le GIP de réussite éducative de TOULOUSE METROPOLE



Le contexte :

En signant cette convention avec le GIP (Groupement d'Intérêt Public de Réussite Educative de TM) le Maire s'engage à poursuivre les actions mises en place par l'équipe précédente dans le cadre du **Projet de réussite éducative** : Courte échelle , Coup de pouce , Parenthèse etc ...

Quelles actions ?

Des **dispositifs d'aide aux enfants** des écoles et collège de Balma.

Le financement, qui paie ?

Ces dispositifs sont **cofinancés** par le GIP pour un montant de 36 362 euros et par le budget communal pour un montant de 68 638 euros.

Position de notre groupe BalmAvenir = POUR

Nous veillerons à ce que les moyens dédiés au Programme de Réussite Educative de notre ville soient mis en œuvre notamment en terme de personnel (psychologues , éducateurs ...)

Poursuite des actions dans le cadre du Projet de réussite éducative.

Point 12 : Demandes de subventions auprès d'une députée et d'une sénatrice

- La ville de Balma a sollicité Mme ARRIBAGE, **député** et Mme MICOULEAU, **sénatrice** de Haute-Garonne pour financer du matériel informatique à destination des services municipaux et des écoles.
- Subventions au titre de la dotation d'action parlementaire



Position de notre groupe BalmAvenir = CONTRE

Compte tenu du **résultat du compte administratif 2015** (Excédent de 3,8 millions d'euros en 2015), la ville de Balma peut financer ses équipements informatiques.

A notre sens, les réserves parlementaires doivent être utilisées pour des projets qui n'ont pas trouvé de financement, **notamment des Associations de notre Circonscription.**

Site de l'Assemblée Nationale :

« Par la réserve, les parlementaires soutiennent des investissements de proximité décidés par des collectivités locales et des activités menées par des associations. »

Des subventions parlementaires pour les associations, OUI
Pour les ordinateurs d'une ville comme BALMA, NON !

Point 14 : signature d'un contrat de prestations avec la société de production STELASUD

La question de BalmAvenir

- Un contrat **exclusif** avec cette société → **POURQUOI ?**

Le coût pour Balma à chaque spectacle produit par STELASUD :

- Mise à disposition **gratuitement** de la salle des fêtes avec techniciens et agent de sécurité,
- Frais d'hôtel et restauration des musiciens **payés par la ville.**

Pour les Balmanais, 30 à 35 € par concert.

Abstention du groupe BalmAvenir qui propose :

- Dans les conditions énoncées plus haut, de pratiquer **des prix attractifs** pour les Balmanais
 - *un avantage financier pour le contribuable*
- ou de **louer la salle** à STELASUD
 - *des recettes pour la ville*



Une belle programmation réservée à une partie des balmanais seulement !

Compétences déléguées – 1/2

(décisions prises par le Maire hors Conseil Municipal)

Achat et installation
de bornes
anti- intrusion

Achat et installation
de
portiques
sécurisés



Pour empêcher les gens
du voyage de s'installer
sur les espaces publics :

Coût : 185 000€

Où en est l'aire de grand passage des
gens du voyage ?

Véritable réponse au sujet.

Nous avons déjà interrogé le Maire lors du
conseil municipal de Juin dernier.

Sa réponse, le 15/9/16 : Toulouse
Métropole a décidé d'une aire qui tournerait
entre les différentes communes.

Le maire annonce qu'il est favorable à
l'accueil de l'aire de Grand Passage sur
Balma (300 caravanes sur 3 hectares) « de
temps en temps ».

Un changement de position surprenant que
nous saluons!

Balma devra prendre ses responsabilités en matière d'accueil des gens du voyage

Compétences déléguées – 2/2

- **Financement d'une étude pour création d'un centre aqua-ludique**

→ 24 000 €

Interrogé par notre groupe, le Maire parle d'une étude sur la piscine actuelle et éventuellement un réaménagement.

- **Refonte du site internet de la ville**

→ 14 460 €

- **Rémunération de la société DFENCO pour mise en place** du système de video-protection urbaine

→ 29 900 €



A propos de la piscine olympique et le programme Balma Ballon promis dans le beau programme de Monsieur le Maire :

Interrogé sur l'état d'avancement de ce projet, Mr le Maire reconnaît enfin que **la Métropole** (comme en 2014) **n'a pas les compétences pour un tel projet.**

Cette promesse électorale n'est donc plus d'actualité.... Si vous y avez cru, vous pouvez oublier !

Toutes les décisions sur notre site internet dans les projets de délibérations.

Rejoignez-nous

Un Samedi par mois, les élus de BalmAvenir vous accueillent autour d'un café en compagnie de membres de l'association.

Ce sont les Samedis de BalmAvenir.

A cette occasion, vous pouvez rencontrer vos élus, vous informer sur la vie locale et partager vos idées pour Balma et son avenir.

Balmanaises et Balmanais de tout âge, de tout quartier et de toute conviction, vous êtes les bienvenus.

Prochains rendez vous de 10h à 13H

Le 15 octobre et le 26 novembre 2016
39 bis avenue des arènes - Balma



BalmAvenir



contact@balmavenir.fr



<http://www.balmavenir.fr>

Prochain conseil municipal

Mardi 18 octobre à 20H

Mairie de BALMA
Salle du conseil

On y parlera notamment du PADD
(Projet d'Aménagement et
de Développement Durable)

